



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Lit Fluidisé	
Solicitation No. - N° de l'invitation 01B30-190284/C	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 01B30-190284	Date 2019-06-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-490-15348	
File No. - N° de dossier MTA-8-41126 (490)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-07-08	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sirois, Richard	Buyer Id - Id de l'acheteur mta490
Telephone No. - N° de téléphone (514) 718-5993 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
01B30-190284/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
01B30-19-0284

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
MTA-8-41126

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA490
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

MODIFICATION 002

Cette modification est requise pour afficher une question/réponse et pour modifier la demande de proposition (Annexes A et C).

1- QUESTION ET RÉPONSE

Q1. Le système peut-il être exploité avec des solvants organiques conductibles ?

R1. Non.

2- MODIFIER LA DEMANDE DE PROPOSITION COMME SUIT.

SUPPRIMER EN ENTIER

Annexe A - Article 2.8

Le système doit permettre de sécher en mode batch de 0.2 kilogrammes (kg) à au moins 1.0kg.

Annexe A - Article 2.15

Le système doit être muni de filtre d'entrée avec les spécifications suivantes : Un filtre d'entrée de procédé HEPA, efficacité 99,97% min @0.3 micron, microfibre de silicate de bore. Espérance de vie désignée par le fabricant des filtres. Un ensemble de filtres supplémentaires devra être fourni lors de la livraison.

Annexe A - Article 2.18

L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données. Le système de contrôle doit être en mesure de contrôler à l'aide d'un contrôleur logique programmable. L'opérateur doit pouvoir initier les paramètres de processus d'activation via le panneau d'interface de l'opérateur.

Annexe A – Article 2.20

Le système doit être conforme aux normes électriques en vigueur dans la province du Québec.

Une preuve est exigée au plus tard au moment de l'installation de l'unité

Preuve : Le système doit détenir une approbation émise par un organisme accrédité par le Conseil canadien des normes et reconnu par l'autorité provinciale ayant juridiction, soit la Régie de Bâtiment du Québec.

INSÉRER

Annexe A - Article 2.8

Le système doit permettre de sécher en mode batch entre 0.2 kilogrammes (kg) et 2.5 kg. (capacité de pulvérisation supérieure entre 200ml et 2500ml et la capacité de pulvérisation inférieure entre 200 et 2500ml). Ces quantités peuvent varier selon la densité du produit et des paramètres du procédé.

Annexe A - Article 2.15

Le système doit être muni de filtre d'entrée avec les spécifications suivantes : Un filtre d'entrée de procédé HEPA, efficacité 99,97% min @0.3 micron, microfibre de silicate de bore ou des filtres de type H13 (selon la norme EN1822-1) pour l'air d'admission et l'air d'atomisation. Des filtres d'entrée de qualité similaire est aussi acceptés. Le système doit être muni d'un filtre de sortie d'air de type E10 ou de grade supérieur.

Un ensemble complet de filtres supplémentaires devra être fourni avec la livraison de l'équipement.

Annexe A - Article 2.18

L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données. (Un seul capteur interchangeable pour la température du produit et la température de sortie est aussi accepté).

Le système de contrôle doit être en mesure de contrôler à l'aide d'un contrôleur logique programmable. L'opérateur doit pouvoir initier les paramètres de processus d'activation via le panneau d'interface de l'opérateur.

SUPPRIMER EN ENTIER

ANNEXE «C» CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES À DÉMONTRER

No. du critère	Description du critère	Référence à votre soumission technique (Page et/ou Section)
2.1	Toutes les parties en contact avec le liquide de traitement doivent être en acier inoxydable de qualité ANSI 316L. Pour les pièces ne touchant pas au produit, ces parties doivent être en acier inoxydable 304.	
2.2	La finition extérieure doit être antirouille ou être en acier peint.	
2.3	L'appareil et ses composantes doivent être résistants à l'eau et doivent être accessibles pour les opérations de nettoyage.	
2.4	L'unité ou toutes ses composantes (avant assemblage) doivent pouvoir passer par une porte aux dimensions suivantes au moment de la livraison : 7 pieds de largeur (7 ') et 10 pieds de hauteur (10').	
2.5	Alimentation électrique principale. Le système doit être compatible avec l'un des systèmes électriques suivants: 60 Hertz (Hz) et 120 volts (V) monophasé, 208 volts (V) monophasé, 208V triphasé, 347V monophasé ou 600V triphasé.	
2.6	Le système en lit fluidisé doit permettre les techniques de séchage suivantes : granulation, agglomération et revêtement.	
2.7	Le système doit permettre également le revêtement par la technique Wurster. Le système Wurster doit être capable de travailler avec des particules de différente taille : 100-250 µm, 250-750 µm, 750-3000 µm.	
2.8	Le système doit permettre de sécher en mode batch de 0.2 kilogrammes (kg) à au moins 1.0kg.	
2.9	Le système doit avoir un débit de pulvérisation d'au moins 2 litres par heure (L/h).	
2.10	L'appareil doit être muni d'un système de pompe pour desservir la buse d'atomisation du lit fluidisé.	
2.11	Le système doit permettre le chauffage de l'air d'admission (minimum 20°C) à au moins 80°C à l'aide d'un système de chauffage électrique.	

2.12	Le système doit être muni de buses d'atomisation binaire avec des connexions pour l'air comprimé et pour le liquide.	
2.13	Le système doit permettre de pulvériser soit par le haut ou le bas de la chambre de séchage.	
2.14	Le système doit avoir un régulateur d'admission d'air comprimé. Le système doit permettre une compression d'air d'au moins 6 bars.	
2.15	Le système doit être muni de filtre d'entrée avec les spécifications suivantes : Un filtre d'entrée de procédé HEPA, efficacité 99,97% min @0.3 micron, microfibre de silicate de bore. Espérance de vie désignée par le fabricant des filtres. Un ensemble de filtres supplémentaires devra être fourni lors de la livraison.	
2.16	L'appareil doit permettre le traitement des poudres de classes ST2.	
2.17	L'appareil doit être un système sans accumulation d'électricité statique.	
2.18	L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données. Le système de contrôle doit être en mesure de contrôler à l'aide d'un contrôleur logique programmable. L'opérateur doit pouvoir initier les paramètres de processus d'activation via le panneau d'interface de l'opérateur.	
2.19	Le système de contrôle doit permettre une connexion USB pour permettre l'extraction libre des données.	

INSÉRER

ANNEXE «C» CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES À DÉMONTRER

No. du critère	Description du critère	Référence à votre soumission technique (Page et/ou Section)
2.1	Toutes les parties en contact avec le liquide de traitement doivent être en acier inoxydable de qualité ANSI 316L. Pour les pièces ne touchant pas au produit, ces parties doivent être en acier inoxydable 304.	
2.2	La finition extérieure doit être antirouille ou être en acier peint.	
2.3	L'appareil et ses composantes doivent être résistants à l'eau et doivent être accessibles pour les opérations de nettoyage.	
2.4	L'unité ou toutes ses composantes (avant assemblage) doivent pouvoir passer par une porte aux dimensions suivantes au moment de la livraison : 7 pieds de largeur (7 ') et 10 pieds de hauteur (10').	
2.5	Alimentation électrique principale. Le système doit être compatible avec l'un des systèmes électriques suivants: 60 Hertz (Hz) et 120 volts (V) monophasé, 208 volts (V) monophasé, 208V triphasé, 347V monophasé ou 600V triphasé.	
2.6	Le système en lit fluidisé doit permettre les techniques de séchage suivantes : granulation, agglomération et revêtement.	
2.7	Le système doit permettre également le revêtement par la technique Wurster. Le système Wurster doit être capable de travailler avec des particules de différente taille : 100-250 µm, 250-750 µm, 750-3000 µm.	
2.8	Le système doit permettre de sécher en mode batch entre 0.2 kilogrammes (kg) et 2.5 kg. (capacité de pulvérisation supérieure entre 200ml et 2500ml et la capacité de pulvérisation inférieure entre 200 et 2500ml). Ces quantités peuvent varier selon la densité du produit et des paramètres du procédé	
2.9	Le système doit avoir un débit de pulvérisation d'au moins 2 litres par heure (L/h).	

2.10	L'appareil doit être muni d'un système de pompe pour desservir la buse d'atomisation du lit fluidisé.	
2.11	Le système doit permettre le chauffage de l'air d'admission (minimum 20°C) à au moins 80°C à l'aide d'un système de chauffage électrique.	
2.12	Le système doit être muni de buses d'atomisation binaire avec des connexions pour l'air comprimé et pour le liquide.	
2.13	Le système doit permettre de pulvériser soit par le haut ou le bas de la chambre de séchage.	
2.14	Le système doit avoir un régulateur d'admission d'air comprimé. Le système doit permettre une compression d'air d'au moins 6 bars.	
2.15	Le système doit être muni de filtre d'entrée avec les spécifications suivantes : Un filtre d'entrée de procédé HEPA, efficacité 99,97% min @0.3 micron, microfibre de silicate de bore ou des filtres de type H13 (selon la norme EN1822-1) pour l'air d'admission et l'air d'atomisation. Des filtres d'entrée de qualité similaire est aussi acceptés. Le système doit être muni d'un filtre de sortie d'air de type E10 ou de grade supérieur.	
2.16	L'appareil doit permettre le traitement des poudres de classes ST2.	
2.17	L'appareil doit être un système sans accumulation d'électricité statique.	
2.18	<p>L'équipement doit être équipé d'un système de commande et afficher la pression d'air d'atomisation, la température de l'air du processus d'entrée, la température de sortie, la température du produit. L'appareil doit posséder un système d'acquisition de données. (Un seul capteur interchangeable pour la température du produit et la température de sortie est aussi accepté).</p> <p>Le système de contrôle doit être en mesure de contrôler à l'aide d'un contrôleur logique programmable. L'opérateur doit pouvoir initier les paramètres de processus d'activation via le panneau d'interface de l'opérateur.</p>	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
01B30-190284/C
N° de réf. du client - Client Ref. No.
01B30-19-0284

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
MTA-8-41126

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA490
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.19	Le système de contrôle doit permettre une connexion USB pour permettre l'extraction libre des données.	
------	--	--

Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées.